

L'URBANOPHILIE ACTUELLE, OU COMMENT LE CONSTRUCTIONNISME POLITIQUE CHERCHE A SE REAFFIRMER EN S'INDEXANT A LA VILLE.

texte provisoire – texte provisoire - texte provisoire – texte provisoire - texte provisoire –

Philippe Genestier*

La thèse principale de cette rencontre de Cerisy est que, depuis très longtemps, la culture française reste imprégnée d'un sentiment d'hostilité à l'égard de la ville. Dans cette culture la campagne et la civilisation rurale sont perçues comme le foyer et le conservatoire des valeurs « authentiques », celles relatives notamment à la fidélité envers ses racines et sa famille, au respect de l'autorité et des grands ancêtres, ou encore relatives à l'attachement à la propriété et au sens de la responsabilité... Selon cette perspective, il existerait ainsi un fond culturel pour lequel la ruralité, en tant que cadre de socialisation organique, constituerait un pôle positif, cependant que l'urbanité représenterait un pôle négatif puisque assimilée à la l'individualisme, à l'anomie, au relativisme, à la déréliction, à la mercantilisation des rapports sociaux, à l'aliénation matérielle et spirituelle des personnes... Et c'est cette sensibilité traditionaliste que cette rencontre entend analyser (et dénoncer).

Mon propos n'est pas de d'alimenter cette thèse ou au contraire de l'infirmier, même si j'ai pu le faire¹ dans des textes déjà anciens. Ma communication ne se place pas à l'échelle de la culture globale et pluriséculaire. Elle vise à faire le point sur une attitude (peut-être nouvelle et éphémère, peut-être sectorielle et minoritaire) véritablement urbanophile, repérable depuis deux décennies dans les discours et les actes des pouvoirs publics. Mon analyse portera d'abord sur le contenu cognitif de cette urbanophilie et sur les conditions discursives de son expression (I), puis sur les connotations idéologiques que véhicule le discours urbanophile (II) et, enfin, sur son impact sur la praxis urbanistique (III).

I. LE DISCOURS URBANOPHILE : SOURCES, CONTENU, STRUCTURE

Qu'est-ce que l'urbanophilie ? Si c'est le fait d'attribuer des vertus, voire de grandes vertus, morales et politiques à la ville, alors il ne fait pas de doutes que depuis vingt ans un discours véritablement urbanophile s'est fait entendre, et cela de manière massive et répétitive, émanant de sources diverses et convergentes.

I.I. Le lexique par lequel le politique et le social sont ramenés à l'urbain

* Urbaniste de l'État, chercheur au laboratoire RIVES, ENTPE-CNRS (UMR 5600).

¹ Cf P. Genestier, « Faits et méfaits de l'urbanophilie », *Raison présente* et « Sous les pavés, les racines », *EspacesTemps*.

Au début des années 2000 nous avons² effectué une recherche pour le compte de l' « Action incitative Ville » (programme contractuel) du ministère de la recherche. Cette recherche portait sur le rôle et la place occupés par de la thématique urbaine et spatiale des le discours politique et médiatique. Cette recherche, développée selon la méthode d'analyse lexicologique permise par l'utilisation du logiciel Weblex, portait sur un corpus de 275 discours gouvernementaux et sur les pages « Débats-horizon » du journal *Le Monde*. Ce corpus s'échelonnait entre 1998 et 2002.

Notre recherche a révélé l'existence d'un lexique propre aux discours constituant notre corpus : hormis le lexique idéologique traditionnel des partis participant au gouvernement d'alors (le gouvernement de « gauche plurielle », composée du PS, du PC, des Verts), ce discours s'organise autour de mots pivots tels que « cité », « citoyenneté », « urbanité », « espace public », « proximité », « terrain », « partenariat »... Ces vocables ont pris une importance quantitative majeure, en contraste avec les discours de François Mitterrand au cours des années 1980 (plus marqués par les questions de l'inégalité de revenus, de l'activité industrielle, du pouvoir de décision dans l'entreprise...). De plus, les usages contextuels de ces vocables font globalement apparaître une tendance au syncrétisme sémantique, mêlant la question sociale et la question locale. Cette fusion/confusion se construit discursivement à travers un certain nombre de figures rhétoriques dont le point commun est de s'appuyer sur les potentiels polysémiques du lexique.

Le discours produit une forte intrication du local (et particulièrement de l'urbain) et du social. Dans la société contemporaine on peut certes affirmer qu'une telle intrication s'enracine dans des transformations sociologiques : elle peut être expliquée notamment par l'élévation « des banlieues » au rang de grand problème contemporain, cela étant dû au fait objectif que les grands ensembles périphériques concentrent des populations subissant les dysfonctionnements propres aux économies post-fordistes³. Cependant, l'objectivité et l'ampleur matérielle d'un problème social ne sont pas des critères suffisants pour que soit mise en œuvre une politique publique afférente : il existe de multiples phénomènes sociaux concrets et avérés dont la problématisation n'advient pas, qui ne se voient pas mis à l'agenda politique et dont la médiatisation reste faible ou nulle car la place à la une des journaux est bien plus limitée que les malheurs du monde qui pourraient y figurer. C'est d'ailleurs pour cette raison que le discours politique et médiatique, dans les sujets qu'il traite et dans la façon dont il les traite, témoigne des sensibilités collectives et de l'univers de plausibilité dans lesquels nous vivons.

I.II. Les figures de rhétorique qui structurent et alimentent le discours urbanophile

Dans notre corpus il apparaît que quelques figures de rhétorique récurrentes remplissent une fonction majeure et jouent un double rôle : à la fois elles formatent le cadre cognitif (perception du monde, structuration du regard et interprétation de ce qui y fait problème) et structurent l'énonciation (organisation des raisonnements et d'une mise en récit au sein duquel se dégage une obligation d'agir et des modalités d'action).

² Le contrat de recherche a été réalisé par P. Genestier, S. Ouardi, J. Rennes, cf. *Mots*, n° de mars 2007.

³ Depuis 30 ans, la rupture du compromis fordiste entre capital et travail a des conséquences sur le mode de vie des anciennes couches ouvrières et sur leur répartition dans les agglomérations urbaines. Ainsi, les grands ensembles HLM, de hauts lieux de la « moyennisation » sociale lors de leur édification, devinrent plus tard les réceptacles des catégories sociales fragilisées.

La figure de rhétorique la plus frappante est *la syllepse*, c'est-à-dire l'usage simultané du sens propre et figuré d'un mot. Dans notre corpus, un exemple est constitué par l'emploi du syntagme « espace public » qui assimile l'espace physique urbain à la sphère publique délibérative comme lorsque C. Bartolone, ministre de la Ville, proclame : « *Du renouveau de la citoyenneté, d'une nouvelle manière de faire de la politique au niveau local, émergeront alors de nouveaux espaces publics, de nouveaux lieux d'échange, une nouvelle forme d'intégration* » (29-09-1999). L'expression « espace public » est particulièrement parlante : on remarque qu'au travers d'elle et au moyen d'elle les locuteurs affirment implicitement mais péremptoirement qu'il existe une relation nécessaire entre le sens propre et le sens figuré, comme si un entremêlement voire une consubstantialité reliait la ville et la politique. Or, c'est là un contresens car l'expression « espace public », au sens politique du terme, tel que l'a imposé Jürgen Habermas⁴, n'a rien de spatial, puisque tout au contraire, il s'agit de la sphère médiatique et délibérative qui se déploie dans la culture bourgeoise de manière de plus en plus médiatisée et délocalisée. Or, aujourd'hui via cette expression, nombre d'auteurs et d'acteurs sociaux, sociologues (Isaac Joseph, notamment) et urbanistes, assimilent l'espace physique urbain à l'activité démocratique.

On trouve ce même procédé avec le vocable « proximité », dont on motive simultanément le sens géographique et physique, et le sens social et relationnel. La proximité spatiale est ainsi censée correspondre à une absence de distance sociale⁵. On remarquerait aisément la même confusion dans les usages du terme « mobilité » : la mobilité dans l'espace étant présentée comme le facteur d'une mobilité sociale ascendante, voire comme une des conditions indispensables de l'ouverture d'esprit. Les mots « urbanité » et « civilité » sont, quant à eux, utilisés dans leur polysémie qui renvoie à la fois au statut concret d'habitant de la ville et à une éthique plus abstraite de la politesse. M.-N. Lienemann, ministre du Logement, utilise abondamment le syntagme « urbanité républicaine », qui lui est propre. Par ce syntagme, ce membre du gouvernement qui se revendiquait de la « gauche du PS » cherchait à concilier une approche microscopique (l'urbanité en tant que respect de l'autre et des règles de comportement en société) et une problématique plus proprement politique puisque le qualificatif « républicain » était ici utilisé comme un marqueur devant identifier sans ambiguïté le locuteur et rehausser son propos. Quant à Louis Besson, prédécesseur de Lienemann au gouvernement, il jouait lui aussi de façon récurrente sur les syllepses, suggérant que la condition citadine constituerait en elle-même une éducation aux bonnes mœurs : « *Poser la question de nos villes sous l'angle de l'urbanité (...), c'est parler de la qualité de la vie en ville et de la manière de vivre ensemble* » (14-09-2000). C'est très souvent à partir du terme « cité » que C. Bartolone tient ce même discours de la citadinité « civilisée et civilisatrice » : il valorise « *la parole des habitants, parole sans laquelle il n'y a pas de cité, sans laquelle il n'y a pas de ville et pas de société* » (27-05-2000).

Une autre figure de rhétorique est abondamment utilisée dans notre corpus : *l'étymologisme*. Il s'agit de l'usage d'une racine étymologique commune comme argument et comme raison suffisante pour établir une parenté sémantique et/ou référentielle entre divers termes. Ainsi, la racine *cit* permet de gommer la distinction entre l'*urbs* et la *civitas*⁶ entre l'*astu* et la *polis*⁷. La

⁴ Le titre du fameux livre de Jürgen Habermas *Strukturwandel der Öffentlichkeit* (1962) a été traduit *L'espace public* en français, alors que sa traduction anglaise, plus fidèle, est *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*.

⁵ Sur le thème de la proximité et la rhétorique qui l'exprime, cf. mon texte dans Le Bart et Lefebvre (2005).

⁶ L'Antiquité romaine distinguait précisément deux réalités à l'intérieur de la notion actuelle de ville. Les Anciens utilisaient le terme « *civitas* », c'est-à-dire « cité », pour définir une communauté politique et le terme « *urbs* » pour indiquer l'espace physique de la ville en tant que domaine bâti concentrant une population.

référence explicite à l'origine latine *civis* des mots comme « cité », « citoyenneté », « civilité », « civilisation » participe du cadrage urbain des questions sociales : « être citoyen, c'est aussi être acteur dans la cité, s'impliquer dans la vie collective » déclare ainsi Bartolone (20-09-1999). Quant à L. Besson, il fait valoir encore plus explicitement qu' « *aménager la cité sans l'implication des citoyens ne peut en effet que conduire à une impasse. Les habitants veulent passer du statut de CITADIN usager au statut légitime de citoyen citoyen* » (08-03-2000 [en majuscule dans le texte]). Cet étymologisme est souvent implicite, comme lorsque l'on affirme, sans plus d'argument, que la ville est facteur de civilisation : « *La ville et la civilisation urbaine (...) sont notre destin commun. Car depuis ses origines, la ville a été le lieu de l'échange et de la rencontre des autres* » (Besson, 08-03-2000). Ce type de rhétorique est évidemment rendu possible par la vulgate relative à la naissance urbaine de la démocratie antique (même si l'historiographie contemporaine montre que la démocratie moderne en Europe occidentale et septentrionale tient plus des procédures délibératives et d'arbitrage entre agriculteurs indépendants que du modèle antique).

La *paronomase* est également une figure remarquable de ces discours. Elle consiste à jouer sur des homophonies approximatives (« le spatial et le social », « le lien et le lieu »...) afin de laisser penser qu'il existe un rapport structurel ou une relation d'inférence entre des domaines en réalité hétérogènes. Par exemple, sous la plume de C. Bartolone : « *Ce sont les lieux qui comptent : maisons de quartier, de la justice et du droit, centres culturels, mais ce sont aussi les liens, les réseaux de solidarité, les réseaux de sociabilité urbaine, les espaces symboliques* » (31-03-1999). On peut remarquer en outre, que si les vocables « proximité » et « mixité » entretiennent une relation phonétique qui conduit à les associer fréquemment, le discours sur la « mixité sociale » sert à euphémiser des clivages ethniques voire de couleur de peau que les idéaux de la république conduisent à taire.

A la lecture des discours gouvernementaux il apparaît que la thématique urbaine, et le cadrage local constituent des traits récurrents et extrêmement répandus, présents bien au-delà des ministres en charge de questions urbaines ou locales. Ainsi, L. Jospin, premier ministre, déclare : « *dès notre prise de fonctions, nous avons insisté sur les problèmes de sécurité. Prévenir et sanctionner sont les deux pôles de l'action que nous menons. Ces problèmes sont liés à des phénomènes graves d'urbanisme mal maîtrisé, de déstructuration familiale, de misère sociale, mais aussi de défaut d'intégration d'une partie de la jeunesse vivant dans les cités* » (07-01-1999). M. Aubry, ministre de la solidarité, affirme : « *les opérations de développement social des quartiers, la politique de prévention de la délinquance, la mise en oeuvre des grands projets urbains, plus récemment des contrats de ville, ont beaucoup apporté aux habitants. Mais trop souvent ces politiques ont paré à l'urgence en pansant les plaies sans reconstruire des villes de mixité sociale et fonctionnelle. Dans nos quartiers, le lien social reste fragile et la civilité disparaît* » (13-1-1998). Quant à J.-P. Chevènement, ministre de l'intérieur, il dit que « *La France s'est cassée. Socialement et spatialement. (...) la ségrégation spatiale redouble ainsi la ségrégation sociale (...). Il faut donc se donner tous les moyens de lutter sur le long terme contre l'apartheid social. Et, puisqu'il revêt de plus en plus*

⁷ Les poèmes homériques utilisent fréquemment ces deux mots afin de distinguer des parties différentes de la ville. *Polis* désignait la partie fortifiée où siégeait le pouvoir, tandis qu'*astu* concernait la ville basse. En outre, *Polis* semble avoir eu une valeur plus générique, désignant la ville vue de l'extérieure, symbolisée par ses murailles et par sa forteresse, et conçue en tant que collectivité politique et militaire. L'*Astu* renvoyait, par opposition, à la ville vue de l'intérieur en parcourant les rues, c'est-à-dire le lieu de la quotidienneté, de l'habitation et des activités artisanales. Cf. Fustel de Coulanges.

la forme d'un apartheid spatial, il faut repenser notre organisation urbaine. Relever l'idéal de la citoyenneté » (26-05-1998).

Autre figure de rhétorique très utilisée : la *métonymie* (prendre la partie pour le tout, le contenant pour le contenu, l'effet pour la cause, le lieu pour l'objet). Celle-ci entretient, comme la syllepse, la confusion du social et du spatial. Dans des formules qui assument cette rhétorique, M.-N. Lienemann, estime par exemple que « La cage d'escalier représente en quelque sorte l'espace public » (8-06-2001). M. Aubry déclare que « Les quartiers sont devenus le "concentré" de tous nos maux » (13-01-1998). Le lieu vaut alors en tant qu'il désigne la population qu'il contient et, réciproquement, la population contenue n'existe qu'en tant que groupe spécifique, à ce titre justiciable d'une évaluation propre et attributive d'une action ciblée. La pensée métonymique, par subsomption, stipule que le partage d'une même localisation constitue un facteur unificateur et identificateur : ce que l'on retrouve dans l'expression « jeunes des quartiers ».

D'autre part, les figures métonymiques « ville », « cité », « quartier » procèdent par hypostase car elles saisissent le réel au travers de ses manifestations spatiales, c'est-à-dire tangibles, visibles et lisibles, voire médiatiquement représentables, tout en postulant la force d'homogénéisation du lieu de résidence. Ces hypostases semblent par ailleurs répondre à la décrédibilisation des catégories antérieures (les classes, la nation, le peuple, le capital...) - si bien que l'on peut se demander si la pensée de l'action n'est pas hypostasiant par nature et si la spatialisation des réalités sociales n'est pas un moyen courant voire nécessaire de la démarche de substantialisation qui, permettant de donner une imagibilité à des forces ou à des processus, permet d'élaborer une intervention. Toutefois, la spatialisation n'est pas le spatialisme. Ce dernier est une formule spontanée de compréhension et d'imputation qui stipule qu'une forme particulière d'espace physique détermine une forme spécifique de vie sociale. Conséquemment, la production contrôlée d'un espace physique constituerait un moyen direct et efficace d'intervention et de régulation des rapports sociaux. Autrement dit, un bon espace induirait et garantirait une vie sociale « normale » voire heureuse et, *a contrario*, un mauvais espace enfermerait ses habitants dans la souffrance ou la déviance. Si le spatialisme est souvent présent dans le discours des acteurs publics, c'est qu'il permet d'aller vite et de faire simple, d'être en situation de dire quelque chose d'apparemment évident, de faire quelque chose sans trop paraître hésiter et de se présenter au public en adoptant une posture décisionnaire et activiste, telle qu'elle est requise par l'imaginaire politique régalien. Il en va donc de la crédibilité non seulement de tel ou tel ministre mais peut-être plus largement du personnel et de l'instance politiques eux-mêmes⁸. Par ce discours, la pensée politique peut prétendre agir selon la modalité moderne qu'a précisée M. Foucault : par ses catégorisations, les pouvoirs publics produisent des populations qui sont, en tant que telles, justiciables d'une action publique relevant du « biopouvoir » ; cependant qu'un « biopouvoir » existe en tant qu'il est doté d'une capacité d'intervention pour/par des populations spécifiques préalablement catégorisées. Dans la logique épistémique de la modernité, ces catégories relevaient du statocentrisme, des découpages structurels entre les nations, les classes... A notre époque, peut-être marquée par le reflux simultané du statocentrisme et du paradigme structurel, c'est l'espace qui permet de subsumer et de substantialiser, c'est-à-dire de créer la matière (le matériau) disponible et façonnable dont les pouvoirs publics doivent se saisir pour exister.

⁸ On sait sur ce point que l'époque est à l'inquiétude. De nombreux ouvrages soit dénoncent la crise actuelle de l'autorité publique (Renaud, 2004 ou Revault-d'Allonnes, 2006, par exemple), soit entendent réaffirmer la place nécessairement centrale du politique dans une civilisation post-religieuse et individualiste (Gauchet, 2005 ou Lipovetsky, 2000, par exemple).

Quelle que soit la fonction symbolique et la forme pratique prise par la démarche substantialisante, toujours est-il qu'il s'agit d'une opération de nature cognitive et discursive réduisant la complexité du réel en le rendant perceptible, préhensible et donc potentiellement traitable, maîtrisable. Le lieu conçu comme un facteur surdéterminant conduit la politique de la ville à faire de la morphologie physique des grands ensembles HLM un des principaux facteurs causals du malaise social qui affecte leurs habitants. Il en découle des propositions qui vont concerner ces lieux, soit pour les réaménager, soit pour les démolir (selon une politique de dynamitage engagée par M.-N. Lienemann poursuivie par J.-L. Borloo, ministre de la Cohésion sociale dans les gouvernements de J.-P. Raffarin puis de D. de Villepin⁹). Les individus saisis par leur espace de résidence sont alors identifiables et nommables, référables à une population spécifique¹⁰ elle-même insérable dans une narration politique et une intervention publique. Le politique peut alors justifier de son existence par le fait que des « grands projets » engagés manifestent un agir proprement politique. Ainsi, des mesures techniques concernant le bâti et l'espace urbain sont présentées comme des interventions majeures déterminant la société dans sa cohésion et son avenir : « *La reconstruction de nos villes doit être le grand chantier du XXIème siècle, afin de retrouver partout une véritable unité sociale* » (Bartolone, 29-09-1999).

La syllepse, l'étymologisme, la paronomase, la métonymie sont les tropes qui sous-tendent ce discours, certes, mais elles font plus que cela : elles configurent et imposent des cadres cognitifs, des critères de validité, une échelle de cadrage, des instances de référence, des schèmes explicatifs, des chaînes argumentatives, des modèles d'action. Dès lors il se constitue et s'énonce une véritable vision idéologique, alliant idéologie politique et idéologie professionnelle, portée tant par des élus, locaux et nationaux, que par des techniciens publics, prétendant pouvoir agir sur/pour/par la ville en ayant une efficace sociale.

II. DETESTER OU ADORER LES GRANDES VILLES : UNE EXPRESSION IDEOLOGIQUE EUPHEMISEE

Si la détestation et la condamnation des grandes villes constituent un type de discours bien connu exprimant une urbanophobie traditionnelle (conservatrice ou réactionnaire), un peu moins identifiées parce que peut-être plus récentes, sont l'admiration et l'adoration de la grande ville en tant que figure émancipatrice et creuset civilisateur¹¹. Nous avons vu comment le discours technique et politique de la Politique de la ville exprime et impose cette représentation nouvelle. Il s'agit d'une politique qui repose complémentirement sur une vision catastrophiste et misérabiliste de la banlieue et sur une vision valorisée et légitimiste de la Ville (centrale). L'analyse lexicologique et l'étude de l'argumentation et des justifications de cette politique permet de dévoiler son urbanophilie intrinsèque, mais elle n'est pas isolée

⁹ Sans nier les problèmes vécus par les habitants des grands ensembles HLM, il me semble que l'on peut examiner sous l'angle d'un spatialisme débridé et d'une mise en scène et en ondes de la décision politique autoritaire (avec spectacle de dynamitage toutes les semaines à la télévision) le programme de démolition massive de ces quartiers, tel qu'il a été engagé dans un contexte de pénurie de logements très sociaux et, selon toutes les prévisions, d'accroissement continu de la demande pour ce type de logements dans les décennies à venir.

¹⁰ Cf les analyses de Foucault (2004) sur « la construction et la gestion des populations ».

¹¹ Récentes dans le paysage intellectuel et idéologique français, mais les références à l'Ecole de Chicago (d'ailleurs peut-être un peu sur-sollicitées et sur-interprétées par leurs utilisateurs français) montrent qu'il existe une urbanophilie quasi séculaire.

sur cette position : les doctrines urbanistiques actuelles du *New Urbanism*, du néo-haussmannisme et du projet urbain constituent elles aussi des expressions explicites d'une vision réenchantée de la ville dense, continue, animée (les syntagmes « droit à la ville », « aménités urbaines » et « urbanité », qui font florès dans les manifestes urbanistiques qui présentent ces doctrines, par exemple, en portent témoignage). Si bien que l'on peut dire qu'on constate aujourd'hui l'existence d'une réelle urbanophilie ambiante.

II.I. Les diverses urbanophilies

Il existe une urbanophilie progressiste, voire néo-marxiste, qui fait du cosmopolitisme métropolitain (dont l'École de Chicago avait fait l'éloge) le substitut de l'internationalisme prolétarien et qui érige les catégories sociales reléguées et stigmatisées (issues de l'immigration et constituant des « minorités visibles ») vivant dans les cités de banlieue au statut de grande cause politique et de nouvelle incarnation du sens de l'histoire (le colonnes du journal *Libération*, certains textes littéraires, de F. Bégaudeau, ou sociologiques, de L. Mucchielli, par exemple, écrits à la suite des émeutes de novembre et décembre 2005, en témoignent). En faveur de ces populations, le discours habituel dénonce le manque d'urbanité et les carences de services publics de leur lieu périphérique de résidence, qui leur imposent un cumul des handicaps. Ce qui signifie a contrario que « le droit à la ville » et que la lutte contre « l'exclusion », « la ségrégation » et pour la « mixité sociale » (cf. Eric Maurin) résoudraient (quelques uns de) des problèmes d'intégration sociale de ces populations.

On trouve aussi une urbanophilie social-démocrate et social-chrétienne (très inspirée par E. Lévinas et P. Ricoeur), arguant de « l'intersubjectivité » et de « la co-présence » et de « l'être-ensemble » dans « l'espace public », en tant que facteurs produisant de la « reconnaissance de l'Autre et de l'acceptation d'Autrui » et ainsi du « faire-société ». C'est la ligne de pensée sur laquelle se situe la revue *Esprit*, dont divers numéros (« Quand la ville se défait », « La ville à trois vitesses ») et les analyses de son directeur, Olivier Mongin et de Jacques Donzelot, membre du comité de rédaction, en sont des illustrations éloquentes.

On trouve enfin une urbanophilie néolibérale sous-tendant le processus de *gentrification* et tablant sur les valeurs de l'ambiance et du paysage urbains, de la culture et de l'accessibilité, de la centralité, de la diversité culturelle et du métissage. Les démarches de marketing urbain menées depuis 20 ans par diverses « métropoles », multipliant les palais des congrès, les musées, les médiathèques et les réhabilitations de leur centre ancien par des rues piétonnes bordées de commerces franchisées. Il s'agit d'une urbanophilie de « bobos », sur laquelle prospèrent les opérations immobilières de « reconquête urbaine » (c'est-à-dire de remplacement des couches populaires) des centres anciens dégradés et des faubourgs ouvriers aujourd'hui intégrés aux centres villes. On assiste alors à une alliance objective entre une vision néo-marxiste (la première urbanophilie) et l'urbanophilie néolibérale qui vante tout à la fois la diversité ethnique et l'hédonisme.

Partant de là, la question se pose : les représentations (négatives ou positives) de la ville sont-elles toujours des expressions idéologiques et morales plus ou moins édulcorées ? Et si oui, quelles sont les raisons de cette édulcoration (à quels impératifs sociaux répond cette euphémisation d'orientations idéologiques par des considérations sur l'espace urbain et sa dimension formelle, esthétique ou pratique) ? Question corollaire : s'il y a instrumentalisation des questions urbaines par des enjeux idéologiques, le débat proprement politique aussi bien que les interventions proprement urbanistiques n'en sortent-ils pas biaisés ?

II.II. L'urbanophilie : un ersatz de progressisme et de pensée holiste

Pourquoi l'urbanophilie constitue-t-elle aujourd'hui, malgré ses ambivalences soulignées ci-dessus, un mode courant d'expression des idéaux progressistes ? Et quelles sont les conséquences pratiques de cet investissement fort de l'idée de ville par des connotations et des représentations progressistes ?

Pour répondre à cette première question, il convient, me semble-t-il de constater que les républicains, (presque) orphelins de la matrice nationale et que les progressistes ayant (presque) fait le deuil de l'idée de révolution, se sont, depuis peu et pour une part, rabattus sur la ville. Celle-ci symbolise à leurs yeux la cohésion sociale et l'ordre public légitime. Elle fournit l'image de référence permettant de parler d'une société unifiée par et autour des institutions publiques qui occupent tant topographiquement qu'imaginativement une position centrale et magnétique, conformément au roman national républicain. Si bien qu'avec l'urbanophilie s'il y a un changement d'échelle, la structure du discours politique perdure. De même, l'éloge de la métropole, de son cosmopolitisme et du métissage des cultures qu'elle susciterait remplace l'internationalisme et l'universalisme. La dénonciation des injustices sociales s'exprime en termes spatiaux : « exclusion », « ségrégation », « relégation ». Défendre la cause de la ville et de son urbanité, c'est notamment défendre la cause des nouveaux opprimés relégués¹². Ici la ville représente un idéal de socialité qui est contre-pointé non plus par la campagne (à laquelle ne se réfèrent plus que quelques rares conservateurs) mais surtout par les cités HLM de banlieue et par les divers modes de mises à l'écart, volontaires ou contraintes, lues comme des menaces communautaristes. Et, ce faisant, les traits distinctifs de la citadinité (l'émancipation individualiste, l'anonymat, la différenciation pour chacun des sphères d'existence, la pluralité des rôles sociaux et la réflexivité¹³) sont devenus positifs. Pourtant la vie citadine fut pendant longtemps considérée comme détestable, tant par les conservateurs que par les progressistes, puisque associée à l'esprit bourgeois (au deux sens du terme : citadin et possédant), et par conséquent elle était censée renforcer la marchandisation, l'exploitation, l'aliénation, la superficialité et l'irresponsabilité¹⁴.

Bref, la ville anciennement regardée avec méfiance par les adeptes d'un État fort¹⁵ est depuis peu devenue synonyme de progrès et autorise la réaffirmation d'un idéal de perfectibilité de l'homme. Cet idéal s'exprime ainsi : l'homme est naturellement bon mais corrompu par la vie en société qui stimule l'amour propre et par l'envie. Selon J.-J. Rousseau, la ville exacerbe ces travers : Paris est pour lui la capitale du luxe, de la frivolité, de la concupiscence... Bref de l'égoïsme individuel. Et c'est contre ces vices privés que la vertu publique doit s'ériger. Mais comment donner consistance à cet ordre salutaire sans une ferme volonté politique ? Autrement dit, comment domestiquer la société et l'individu ? Telle fut le principal souci de Rousseau, et de la République après lui. Ce fut la nation, fruit tant de l'histoire que de la raison qui un temps incarna cet ordre politique salutaire, dépassant et contrôlant le social. Mais à l'heure où la nation reste entachée par les dérives nationalistes de la première partie du XXe siècle et où la décentralisation en bas, l'eupéanisation en haut, lamentent le principe national lui-même, quel opérateur social-historique peut bien être capable d'une telle

¹² J.-M. Delarue, *La relégation*.

¹³ cf. Ascher : *La république contre la ville*. S. Wachter, *L'État contre la ville*

¹⁴ De Marx à Zola, on trouve de nombreuses marques de la détestation progressiste de la ville, symbole de l'ordre bourgeois.

¹⁵ Ascher *La république contre la ville* et Wachter, *La ville contre l'État*.

mission ? Pour le dire autrement, la pensée progressiste procède d'une conception artificialiste et prométhéenne du monde, dans la mesure où le monde humain et social est compris en tant que construction ne devant rien ni à la nature « naturelle » ni à la « nature humaine » qui conduit à la jungle sociale. Mais cet artificialisme a besoin pour exister d'un modèle permettant de figurer un ordre collectif positif et une volonté politique instituante. Or, après l'essoufflement de la nation et de la croissance industrielle, sur le marché des idées et des images stéréotypiques, il y avait peu de substituts disponibles. Si bien qu'au cours des années 1980-90 on a entendu des propos faisant de la ville, objet artificiel s'il en est, le « creuset de la civilité », de « la citoyenneté », de « l'esprit public », de « la civilisation ». La grande ville, la vraie, dense et cohésive, celle qui n'est ni la banlieue ghetto, ni l'urbanisation étale, ni les lotissements sécurisés, a ainsi été érigée au statut de nouveau grand acteur (géo)politique sur la scène de l'histoire : combien de discours, par exemple, sur le fait que, à l'heure de la mondialisation, « les métropoles », les *Global Cities* seraient les moteurs de la culture et de l'économie du monde contemporain ! Bref aujourd'hui, pour ses adeptes, l'idée artificialiste de perfectibilité de l'homme n'est plus guère référée qu'à la ville¹⁶.

Les urbanistes se sont emparés avec empressement du nouveau statut politique attribué à la ville. Cela allait dans le sens de leur culture professionnelle qui, en France, les conduit souvent à se définir comme des techniciens de l'intérêt général¹⁷. A ce titre, ils se disent opposés à l'habitat pavillonnaire puisque celui-ci leur apparaît comme contradictoire à celui là. Une telle conception s'enracine dans l'imaginaire républicain porté par les institutions publiques en général, qui accuse les intérêts individuels et locaux d'être toujours limités, partiels et égoïstes, c'est-à-dire contraires au bien commun¹⁸. Pour les techniciens du public s'agit d'affirmer un projet de société valide pour la collectivité dans son ensemble, sans que certains, « ne soient exclus et restent sur le bord de la route » (argument récurrent de la politique de la ville), et sans que d'autres, fuyant les charges collectives comme on peut fuir ses responsabilités, ne cherchent à se regrouper et se protéger de manière singulière et privative (argument pour dénoncer les *gated communities*). Mais pour faire de la ville dense la figure incarnant l'intérêt général, il a fallu la désindexer de l'individualisme bourgeois qu'elle représentait auparavant. Pour cela les urbanistes et les intellectuels urbanophiles ont réactivé implicitement une vieille distinction entre deux individualismes : l'un positif, citoyen, ouvert, urbain et citoyen, référé à l'individualisme universaliste abstrait de la citoyenneté. Là la ville, cadre intersubjectif par excellence, devient l'instrument d'un épanouissement du « je », être de raison et de volonté. L'autre, négatif et isolationniste, est associé au périurbain qui enfermerait frileusement les personnes dans leur « moi », être de passion et d'égoïsme¹⁹.

¹⁶ Bien qu'elle ait pu être référée au cours des années 1990 à une utopie de la communication électronique, censée abolir toutes les frontières et projeter tous les individus de manière autonome et égale dans le grand réseau planétaire.

¹⁷ Cf les chapitres sur « la généralité utopique » de P. Rosanvallon, *Le modèle politique français*, Seuil, 2004.

¹⁸ A l'inverse, dans la tradition politique aujourd'hui majoritaire dans l'Union européenne, la notion de « bien commun », en se qu'elle se différencie de la notion « d'intérêt général », se conçoit non comme les dépassement des intérêts multiples, mais comme leur association.

¹⁹ En fait les choses sont plus compliquées car si la doctrine républicaine, qui promeut l'individu en tant que sujet politique devant être en relation immédiate et sans médiations avec l'État, et à ce titre est philosophiquement libérale et démocratique, elle est aussi « illibérale et holiste » (Rosanvallon). En effet, elle se méfie de la singularité et de l'égoïsme individuels et veut faire prévaloir la collectivité sur l'individu, le politique sur le social, l'État sur la société civile, l'universel sur le particulier. Ainsi Rousseau contrepuntait « l'amour propre », fermeture sur soi, et « l'amour de soi », à partir duquel on s'ouvre aux autres et à la communauté. Le problème d'une telle distinction, est qu'elle n'a de consistance théorique et de crédit social-historique que dans la perspective rationaliste. Cette doctrine - à la fois héritière de la conception catholique du salut assuré par

Cette distinction reprend en fait les deux conceptions classiques de la liberté individuelle. Benjamin Constant²⁰ séparait la liberté telle que la définissaient les Anciens, c'est-à-dire une liberté de participation à l'ordre collectif (les libertés publiques et civiques de tradition antique et révolutionnaire qui, durant le XXe siècle, furent associées aux droits sociaux), et la liberté des Modernes, c'est-à-dire une liberté d'autonomie, de « soustraction »²¹, de « défiance »²², de non altération de la sphère privée par l'ordre public²³

Dans cette perspective, l'hostilité récurrente des doctrines urbanistiques envers l'habitat pavillonnaire et périurbain, censé répandre et conforter les préoccupations sécuritaires et le repli sur soi, semble procéder d'une défiance politico-morale envers la liberté des Modernes - c'est-à-dire dire envers le libéralisme, l'utilitarisme et l'économie de marché²⁴. A l'inverse, la coexistence dans la ville dense favoriserait la civilité et permettrait l'acculturation des citoyens-citoyens aux libertés des Anciens. La coprésence en un lieu commun des diversités est censée garantir le métissage et la concorde, favoriser « le lien social » voire « la civilisation »²⁵ - c'est-à-dire nous prémunir contre la violence et la sauvagerie d'une « société de marché »²⁶. Si bien que cette ville serait l'instrument par lequel s'accomplirait l'implication (le « concernement », comme le dit Rousseau) de tous dans les affaires de la Cité. Pour le dire autrement, la ville incarne aujourd'hui (faute de mieux, peut-être) le Tout qui est censé être supérieur à la somme des parties. Elle représente cet ordre général qui arrache les individus à la proximité enfermante et aux liens hérités, qui déracine les particularismes religieux, ethniques, coutumiers, familiaux... Elle est censée transférer les sujets, non plus dans l'abstraction ni émotionnelle ni rationnelle de la nation, mais au moins dans un milieu concret où règnent les valeurs collectives (celles de la *Polis*). La ville, en tant que nouvelle personnalité supra-individuelle doit produire ainsi de l'identité politique ; c'est-à-dire dire la seule « identité » (où la part de l'identique entre les sujets est privilégiée sur la part de singularité) légitime selon la doctrine républicaine²⁷.

l'obéissance de chacun et de tous à l'Institution salvatrice (l'État représentant la figure laïcisée de l'Eglise) et de la conception humaniste de l'ipséité (chaque être humain est singulier et irremplaçable) - était tenable dans une perspective de marche générale vers la lumière. Or, à un âge où la mythologie rationaliste et progressiste est altérée, l'idéalisation de la subjectivité, potentiellement orientée vers le bien commun, devient improbable. La subjectivité redevient alors un soi « aliène » (thèse de l'altermondialisme et de la gauche radicale reprenant l'analyse marxiste), ou un soi « indéterminé » (selon Riesman), « égologique » (Gauchet), « autoréflexif » (Giddens)...

²⁰ B Constant, *De la liberté chez les Anciens comparée à celle chez les Modernes...*

²¹ M. Revault-d'allonnes.

²² Rosanvallon, *La contre-démocratie*

²³ *L'Habeas Corpus* autant que le droit naturel nourrissent la thématique des droits de l'homme, si bien que celle-ci s'inscrit en faux par rapport à l'idée républicaine de souveraineté selon laquelle la loi supplanterait les droits. De sorte que le triomphe depuis une génération de cette thématique contribue en France à l'affaiblissement du politique.

²⁴ Le cas est particulièrement frappant dans l'œuvre de Pierre Bourdieu, car ses analyses de « l'économie de la maison » et de l'aliénation par la propriété individuelle qui en découle, inaugurèrent la dénonciation du capitalisme qui caractérisa ses derniers travaux.

²⁵ R. Castro : la ville ou la barbarie

²⁶ Si on reprend la fameuse distinction proposée par L. Jospin entre l'économie de marché, à laquelle il se ralliait et la société de marché, qu'il récusait.

²⁷ J'ai pu montrer par ailleurs comment la rhétorique de la ville fond et confond le lexique de la ville et celui de la république : en mobilisant l'étymologie, elle utilise simultanément les vocables « cité », « civilité », « urbanité », « espace public »... au sens propre et au sens figuré, comme si un lien d'engendrement réciproque de l'ordre urbain et de l'ordre politique existait nécessairement.

III. LES CONSEQUENCES URBANISTIQUES DE L'URBANOPHILIE, OU POURQUOI IL CONVIENT DE RESISTER A L'URBANOPHILIE AMBIANTE

Prenons comme repère de la pensée urbanophile actuelle l'ouvrage d'Olivier Mongin. Celui-ci témoigne, selon moi, d'une tendance de la pensée qui, si elle paraît séduisante au premier abord, est quelque peu illusoire dans sa construction et ses fondements et risque d'être néfaste dans ses conséquences pratiques. Son urbanophilie repose sur le postulat selon lequel la Ville (la vraie ville, avec un V majuscule) incarne, sous-tend, actualise tous les jours le progressisme philosophique et moral²⁸. Il réfère ainsi à l'urbain la conception holiste de la société²⁹ et la vision constructionniste du politique³⁰. Dans la tradition républicaine, le discours et la geste politiques procèdent du constructionnisme : le politique n'existe et est légitime que dans la mesure où il construit, *a priori* et de manière volontaire et délibérée, un ordre à la fois collectif et organisé, c'est-à-dire différent de l'ordre social spontané qui découle simplement de la conjonction des libertés individuelles et des mécanismes de marché, d'une part, et des cadres juridiques et des correctifs politiques *a posteriori*, d'autre part (c'est là même la clef de voûte de la différence entre la conception républicaine et la conception démocrate, si on reprend la fameuse distinction proposée par Régis Debray). Mais quand le constructionnisme républicain devient improbable au niveau structurel et national, l'action sur l'espace peut paraître constituer un remplaçant efficace dans la mesure où il y trouve une expression littérale : bâtir dans l'espace est alors présenté comme la manifestation d'une action publique tangible, visible (médiatique) et ainsi comme la réaffirmation d'une possible construction volontaire de la société. En fait, c'est de la *doxa* politique elle-même dont il est alors question : l'urbanophilie est nécessaire à la translation vers la ville du constructionnisme politique, et cette translation est elle-même nécessaire à la préservation de l'*illusio* politique, c'est-à-dire la croyance en les capacités d'agir de cette instance.

III.I. L'urbanophilie comme affirmation de l'englobement de l'individu dans du plus que lui

²⁸ Qu'on le déplore ou que l'on s'en félicite, dans notre univers idéal postmoderne et post-révolutionnaire, le paradigme du progrès n'a-t-il pas été corrodé, voire laminé, par le paradigme du risque et de la précaution, tout comme le principe espérance (Ernst Bloch) n'a-t-il pas été évacué au profit du principe responsabilité (Hans Jonas) ?

²⁹ La sociologie holistique de Durkheim peut se lire comme la traduction en langage positiviste des axiomes et du substantialisme monothéistes, faisant de la Société le grand Tout antérieur et supérieur aux individus. Mais « les sociologies contemporaines » (comme le dit P. Corcuff), quelles soient individualistes, interactionnistes, relationnistes, configurationnistes pragmatistes, n'ont plus grand chose à voir avec le holisme.

³⁰ L'idée que la société est façonnable à merci, que le politique peut (et s'il peut, il doit) construire de manière volontaire et rationnelle la société pour la rendre meilleure (idée qui s'enracine avec le contractualisme des XVIIe et XVIIIe siècles – « l'État pasteur » selon M. Foucault -, avec le révolutionnarisme des XIX et XXe siècles – « l'État instituteur », selon P. Rosanvallon) semble aujourd'hui en perte de crédibilité et d'attractivité. Il reste les contestations altermondialistes, qui affirment qu'« un autre monde est possible », mais qui pour l'instant sont vides de contenu et il reste surtout les réactions intégristes qui s'insurgent contre l'autonomie libérale et le relativisme occidental. Mais ces protestations ne sous-tendent pas l'idée qu'il est à la fois possible et nécessaire de rebâtir les sociétés sur des bases nouvelles (pour les intégristes musulmans, le salut n'est que dans le retour à la pureté et à la dignité des origines). Or, c'était la conviction que le monde était disponible et malléable qui alimentait la doctrine constructionniste ; une doctrine commune, avec des intensités diverses, aux réformateurs sociaux et aux dirigistes keynésiens comme aux adeptes de la « régénération sociale » et à « l'homme nouveau ».

Ce sur-investissement sur la ville conduit Olivier Mongin et les autres urbanophiles à méconnaître les actuelles conditions sociales de plausibilité et d'acceptabilité des représentations progressistes, holistes et constructionnistes, ce qui condamne nombre des discours politiques et d'actions publiques qui s'en revendiquent à rester incantatoires ou à poursuivre des buts incertains. En outre, ces discours, sur quoi reposent-ils si ce n'est très largement sur des jeux de mots ?! Seul le rapprochement forcé (car c'est un contre-sens historiographique³¹) entre la ville (*urbs, l'astu*) et la politique (*civitas, polis*) permet d'affirmer que la cité constitue un creuset social, un contenant géographique produisant et conservant un contenu institutionnel, un ordre collectif, de sorte qu'être citoyen permettrait d'être citoyen puisque l'implication dans la vie urbaine constituerait une participation aux choix qui engagent le destin collectif. Or, cette affirmation relève d'une vision à mon sens obsolète du monde social, des formes cognitives qui structurent aujourd'hui notre monde idéal et matériel. Car, comme le dit Marcel Gauchet, la démocratie (au sens des Anciens) joue aujourd'hui contre elle-même. C'est-à-dire que s'impose une radicalisation du processus d'émancipation individuelle allant jusqu'à faire prévaloir, culturellement, symboliquement et juridiquement l'individu, ses droits et ses critères sur les cadres collectifs, conformément à la conception de la démocratie chez les Modernes (les libéraux). Si bien que la mobilisation de la figure de la ville comme dernier mode de produire du Nous, comme ultime forme de l'englobement des individus dans du plus que lui et comme modalité dernière de son appartenance à du collectif institutionnalisé et institutionnalisant relève très largement de la proclamation conjuratoire.

Malgré cette « révolution anthropologique » (Gauchet) qui conduit la sortie de l'hétéronomie jusqu'à la limite de sa disparition devant la logique de l'autonomie, les causes et les raisons du raisonnement urbanophilique réside sans doute dans le fait qu'il permet de formuler avec un crédit minimum une rhétorique du projet politique, même si celui-ci peut prétendre dépasser l'échelon local. Mais il suffit de vanter les vertus du local, de « la République des proximités » (J.P. Raffarin) pour que la portée symbolique de l'action soit affirmée et affichée.

III.II. Les conséquences de l'urbanophilie et pourquoi faut-il y résister ?

L'urbanophilie s'inscrit dans une pensée spatialiste dans la mesure où elle postule l'opérativité de l'espace et prétend que l'on peut en faire un instrument de production et/ou de contrôle du social. Or, cette vision institutionnaliste impose une conception bidimensionnelle de l'espace, qui est réduit à sa surface et celle-ci est alors enrôlé au service d'une seule mission : être un instrument d'ordre public (selon une idéologie de droite) ou d'éducation collective (selon une idéologie de gauche). Ainsi les discours libéraux américains (c'est-à-dire réformistes, comme celui de Jane Jacobs) ou bien autoritaires sur « la prévention

³¹ De Marcel Détiéne à Paul Veyne, les auteurs qui pointent l'incomparabilité et l'altérité entre la conception antique et la conception moderne de la démocratie et de la république sont légions. L'indistinction de ces deux conceptions relève donc de l'erreur manifeste ou de la manipulation (telle que celle à laquelle s'étaient adonnés les révolutionnaires de 1792-93). De même, faire de la ville médiévale ou renaissante en Italie et en Allemagne un creuset de la démocratie moderne est abusif car, d'une part, elle était beaucoup plus oligarchique que démocratique et parce que, d'autre part, ses procédures de décision collégiales furent laminées par le Prince, les guerres de religion, l'absolutisme. La démocratie actuelle trouve principalement ses sources dans les procédures mises en place par les paysans propriétaires des vallées suisses ou des plaines hanséatiques.

situationnelle » par exemple, se rejoignent pour considérer que l'espace doit d'abord être contrôlé, normalisé, soumis entièrement à l'autorité institutionnelle afin qu'il agisse comme un cadre et un moule producteur des effets sociaux désirés. On rejoint là la conception normative, conformatrice et orthopédique de l'espace qui constitue les axiomes de l'urbanisme. Or, cette vision est qui est sociologiquement erronée car elle ignore l'épaisseur du social, la multidimensionnalité de ses pratiques et des registres sur lesquels celles-ci se déploient. L'espace urbain vaut parce qu'il a une valeur d'usage, à la fois en tant que surface institutionnelle et en tant que facteur de retrait, de soustraction des individus et des groupes vis-à-vis des institutions et des collectifs. Le sociologue belge Jean Remy parle à cet égard d'« espace à faible légitimité, à forte opacité et perméabilité », qui constitue l'opposé et le complémentaire de « l'espace à forte légitimité » représenté par la ville et ses espaces publics. Il parle aussi d'« espace-maison », d'« espace-demeure » et de lieu de « fuite » des contraintes du social, qui contre-pointent l'espace de la ville... Il existe en effet une sociologie urbaine (francophone mais non républicaine) qui analyse l'espace à la fois en tant que carcan et en tant que ressource, selon une conception dynamique de la vie sociale où les individus et les groupes se meuvent sur des trajectoires pour lesquelles la place et le rôle de l'espace urbain, bâti et non bâti, public et privé, jouent de manière différentielle. En revanche, la sociologie urbaine française resta longtemps majoritairement orientée vers une lecture statique de l'espace, cherchant particulièrement et de manière lancinante à mesurer la ségrégation sociale. Plus récemment, influencée par l'École de Chicago et l'interactionnisme symbolique, elle est devenue plus attentive aux lieux, mais en faisant de ceux-ci des instruments d'intégration sociale. Car, en arrière fond de ces deux problématiques, malgré leurs divergences épistémologiques, il y a un présupposé idéologique commun : celui selon lequel l'espace doit s'inscrire dans l'horizon régulateur de l'homogénéité sociale. L'espace est en effet conçu comme une composante et un instrument devant être mis au service d'une société égalitaire, vis-à-vis de laquelle il convient de mesurer et de dénoncer les écarts (« relégation », « ségrégation ») et les manques (d'« urbanité », de « civilité », d'« aménités »).

Ces deux orientations, apparemment contradictoires mais en fait complices, de la sociologie urbaine française confortent le *credo* urbanophile et, partant, l'urbanocentrisme (prenant le relais du statocentrisme). Elles alimentent l'imaginaire politique dans sa définition des problèmes posés et des solutions souhaitées. Elles nourrissent des représentations biaisées et accessoires du monde social, et diffusent des conceptions irréalistes des missions, moyens et capacités d'agir des institutions publiques. Autrement dit, cheminant sur la voie de l'urbanophilie, emporté sur le sentier du localisme et du spatialisme, les cadres cognitifs et discursifs qui structurent et alimentent les mises en récit, les argumentations et les justifications des politiques publiques, sont détournées des véritables problèmes. Plus, les ressources rares de l'action sont captées au profit de mesures sans validité opératoire ni pertinence sociale. Cela condamne l'action publique en général, et l'action publique urbaine et territoriale en particulier, à l'inefficacité (effet de redondance, de circularité et d'amnésie). De multiples exemples pourraient être cités de cette absence de pertinence et de l'inefficacité des actions inspirées de l'urbanophilie. Prenons un exemple :

- la question de la mixité sociale, c'est-à-dire le fait de penser et dire l'injustice sociale en termes urbains, de justice ou d'injustice spatiale, conduit à formuler la question de la crise du logement et de la crise des quartiers de logement social en ces termes : au nom de la mixité sociale, c'est-à-dire de l'application localisée des principes universalistes de la République, les pouvoirs publics ont entrepris depuis dix ans une politique de démolition massive des logements sociaux. Et, au nom de l'urbanité, on dynamite ainsi des logements sociaux, situés dans des agglomérations où ils manquent cruellement, et souvent après qu'ils aient bénéficiés de trois campagnes de réhabilitation au cours des quinze dernières années ! Une toute autre

conception de l'avenir de ces logements pourrait être envisagée (car la fonction du logement social n'est-il pas d'abord d'accueillir les populations les plus démunies?) mais personne n'ose la formuler.

III.III. L'urbanophilie, où le dernier socle de repli de l'égalitarisme-progressiste reconverti en altruisme convivialiste .

La distinction gauche/droite est trop simple pour parler des oppositions idéologiques car en fait il existent trois grandes idéologies. Si le mode binaire répond à une logique d'affrontement camp contre camp, les sensibilités intellectuelles et émotionnelles qui gouvernent le rapport au monde s'organisent de manière synthétique en fait en trois attitudes : une conservatrice (avoir horreur du changement, perçu comme menace de décomposition), une égalitariste-progressiste (avoir horreur de l'inégalité et de la contingence), une libérale (avoir horreur de ce qui entrave l'individu). Depuis la Révolution, dans le paysage idéologique français, l'urbanophobie était traditionnellement conservatrice, mais elle a pu aussi et largement être égalitariste (socialistes utopiques, marxistes). Seul le libéralisme était urbanophile. Aujourd'hui il semble que, à l'heure des réseaux et de la mondialisation, les libéraux restent vaguement urbanophiles (les bobos sont favorables à la permissivité urbaine) mais ce sont surtout les égalitaristes-progressistes qui se sont convertis à l'urbanophilie. La raison est que dans la culture politique française, de gauche dans son ensemble mais aussi dans une large partie de droite, les pouvoirs publics se conçoivent comme investis d'une mission social-historique fondamentale : construire la société. De quoi s'agit-il ? A côté de la fonction d'organisation et de régulation des activités, la « puissance publique » se doit, pour mériter cette appellation, de remplir une fonction d'institutionnalisation d'une population à la fois cohésive et en mouvement vers des lendemains meilleurs. Cela se concrétise par une action volontaire sur la société que lui applique une force qui lui est extérieure et supérieure, selon une conception en vigueur depuis plusieurs siècles (depuis l'affirmation de l'État et du principe de souveraineté). Cela s'est traduit au cours des siècles passés par un travail de façonnement du « corps social » (comme le disait J-J Rousseau) et par la garantie de la cohésion et de la sécurité de ce dernier derrière des frontières définies et défendues. Le peuple et le territoire fusionnaient alors en une nation, cette dernière étant le destinataire principal voire exclusif de l'action de l'État. Or, depuis quelques décennies ce schéma pluriséculaire s'est affaibli. La nation est en crise. Les désastres dus au nationalisme n'y sont pas pour rien, mais la montée en puissance de l'Europe d'un côté, du local d'autre, associée à la perte de maîtrise politique de l'économie – mondialisation, financiarisation, c'est-à-dire sortie du mode de production fordiste nationalo-centré et stato-dirigé- ont renforcé cette tendance.

Comment alors donner contenu et tangibilité à l'idéal de construction politique du social ? En prenant cet idéal au pied de la lettre ! Depuis plus de vingt ans en effet on assiste ainsi à une action politique qui prétend construire les rapports sociaux, au sens littéral du terme, dans et par la ville, les lieux publics, les dispositifs spatiaux. Mais comment est-il possible d'affirmer que l'action d'édification physique remplit une fonction pratique et/ou symbolique de construction du social ? En affirmant que l'urbain et le social c'est la même chose ! c'est-à-dire en utilisant massivement des vocables ayant un sens à la fois spatial et éthico-politique (« urbanité », « civilité », « espace public », « mixité », « proximité »...). Cette rhétorique accrédite superficiellement l'idée que l'aménagement urbain produit des effets sociaux, voire qu'il ne saurait y avoir de comportements sociaux et de dispositions morales en dehors de lieux qui les affirment et les imposent. Autrement dit, l'urbanophilie constitue une croyance aujourd'hui nécessaire au maintien d'un minimum de conception instaurationniste du

politique. Et, à l'ère médiatique, la valorisation de la ville centre et de sa supposée urbanité³² permet d'imager un idéal de socialité encore vaguement égalitariste-progressiste mais surtout converti à l'altruisme convivial.

³² Supposée urbanité car comment voir dans les centres villes muséifiés, franchisés le lieu de la plus haute densité dans la diversité ? Les centres villes sont devenus monofonctionnels (dévolus aux commerces et services de haute et moyenne gamme) et ne sont plus ni habités ni fréquentés par les couches populaires.